



**C E S P**

## **DISPOSITIF INTERNET GLOBAL**

**SYNTHESE DE L'AUDIT**



**2019**

**Centre d'Etude des Supports de Publicité**

**55, rue Anatole France 92300 LEVALLOIS-PERRET - Tél. : +33 1 40 89 63 60**

**SIREN : 775 690 589 – Code APE : 741 E – Association Loi 1901 – TVA Intracommunautaire FR 69 775 690 589**

# 1

## SYNTHESE DE L'AUDIT DU DISPOSITIF INTERNET GLOBAL 2019

A la demande du marché, le CESP audite le dispositif Internet Global de Médiamétrie pour produire les résultats d'audience internet sur trois écrans (ordinateur, smartphone et tablette). Ce dispositif mis en place à partir des données d'octobre 2017 s'appuie sur les trois panels Internet, qui produisaient précédemment les résultats d'audience par écran, et sur une méthodologie de fusions.

Le présent rapport d'Audit du CESP porte sur le dispositif de l'année 2019 et plus précisément :

- le recrutement et la gestion du dispositif, i.e. le suivi de l'ensemble des individus qui participent à au moins un des trois panels
- l'analyse de la qualité des échantillons de chacun des trois panels
- l'examen de la méthodologie générale retenue par Médiamétrie pour fusionner les trois panels<sup>1</sup>
- l'analyse longitudinale des résultats d'audience

Ce rapport ne couvre pas l'ensemble des étapes de pré-traitements conduites par Médiamétrie au niveau de chaque panel Internet<sup>2</sup> et de la collecte des données qui pourront faire l'objet de Focus complémentaires. A la demande du Comité Scientifique, Médiamétrie travaille actuellement à la rédaction d'un corpus documentaire sur le dispositif Internet Global, tant sur les contrôles métier appliqués en production que sur la méthodologie d'un point de vue technique. Compte tenu de la complexité du dispositif, le Comité Scientifique souligne que cette documentation devra décrire précisément pour chaque étape de traitement les hypothèses, les données en entrée, les calculs réalisés et les résultats. Il sera également nécessaire de pouvoir disposer de données désagrégées et de codes informatiques pour certaines étapes de la modélisation. Sur la base de cette documentation exhaustive, le Comité Scientifique établira une liste hiérarchisée des Focus qui seraient à conduire. Il est d'ores et déjà prévu pour 2021 un Focus sur les redressements socio-démographiques et hybrides, sur les étapes de calage, et leur impact sur les résultats d'audience (constitution des bases *site-centric*, règles de mise en cohérence des périmètres entre les données *site-centric* et les données mesurées par les panels, tests de sensibilité...).

---

<sup>1</sup> Le CESP a publié un focus spécifique en avril 2018 sur la nouvelle méthodologie des fusions.

<sup>2</sup> A titre d'illustration, les pré-traitements faits au panel Ordinateur tels que l'exclusion temporaire de panélistes « atypiques », le traitement des « *outliers* » (i.e. l'élimination de visites par sous-domaine), la fusion « Domicile et Lieu de travail » ne sont pas couverts par le présent Audit. Le contrôle des redressements « hybrides » est également hors du champ.

Par ailleurs, le Comité Scientifique prend acte des difficultés inhérentes à la complexité technique et aux évolutions technologiques permanentes de l'univers à étudier. Il observe notamment que plusieurs versions d'OS ne peuvent pas être pris en compte dans la mesure actuelle, ce qui introduit un biais qui pourrait augmenter avec le temps si leur usage devenait plus répandu à l'avenir.

A partir de ses différents contrôles et analyses conduits sur l'année 2019, le CESP souligne que le « panel Trois Ecrans » à partir duquel les résultats d'audience sont désormais calculés est issu de fusions et correspond à un échantillon d'individus virtuels reconstitués. Il est construit principalement à partir du sous-échantillon des panélistes bi- et tri-mesurés, en moyenne 5 700 panélistes répondants actifs en 2019, qui sert de socle à l'élaboration des modèles de passage entre panels (les transformations procustéennes).

#### Le CESP considère satisfaisant :

- Le principe consistant à obtenir des résultats multi-devices à partir d'individus mesurés partiellement, compte tenu des difficultés à obtenir l'accord d'un panéliste pour être mesuré sur tous ses terminaux.
- La qualité de la gestion des trois panels réalisés par l'équipe PRM (site Armatis) : l'expertise des enquêteurs permet de répondre aux panélistes qui rencontrent des problèmes techniques, ce qui évite des abandons et favorise la participation à plusieurs panels.
- La progression des effectifs de panélistes bi- ou tri- mesurés pour la construction des modèles utilisés pour fusionner les panels Internet même s'ils restent insuffisants (entre 100 et 478 panélistes par strate en 2019).
- L'évolution à la baisse des taux de *churn* par panel depuis 2017.

#### Le CESP émet des réserves sur :

- L'utilisation de l'enquête Observatoire des Usages Internet - Téléphonie et Services Mobiles (OUI-TSM) pour le calcul des structures théoriques de l'univers mesuré compte tenu de la faiblesse des effectifs sur lesquels ces structures reposent (inférieurs à ceux des panels Internet).
- Les règles de recrutement des trois panels qui ont été définies sans quotas.
- La forte variabilité dans la dispersion des poids de redressement du Panel Ordinateur et du « Panel Mobilité » due à l'introduction du nombre de visites *site-centric* d'un certain nombre d'entités comme critères de redressement.
- Le sous-échantillon des panélistes WORK en raison de sa non-représentativité de l'univers des individus ayant accès à internet sur leur lieu de travail. Le protocole de mesure mis en place (installation d'un *meter* sur un ordinateur professionnel non partagé), le mode de recueil des informations et l'absence de réponse aux questions sur la taille et le secteur d'activité de l'entreprise (respectivement 26% et 41%) conduisent le Comité Scientifique à s'interroger sur la qualité du recueil.
- La non communication des effectifs bruts (nombre de panélistes réels) des 55 cibles standards et l'absence de seuil minimum indiqué pour créer une cible dans l'interface.

- Le guide mis à disposition des utilisateurs dans l'interface de restitution des résultats qui ne précise pas que les résultats d'audience sont calculés sur des individus virtuels et non sur des panélistes bruts.

**Le CESP recommande :**

- De continuer à augmenter la taille des sous-échantillons des panélistes bi- ou tri- mesurés pour améliorer les modèles de construction des fusions et de conduire des analyses complémentaires sur chaque strate afin d'apprécier l'hétérogénéité des profils et évaluer la robustesse de chaque modèle.
- Concernant le Panel Ordinateur, de recueillir les habitudes de connexion à internet de la page de profil auprès de chaque panéliste, et non auprès d'un tiers, et ne plus avoir recours à une règle d'exclusion se basant sur l'incohérence observée entre les fréquences de connexion déclarées par un tiers et l'usage réellement mesuré<sup>3</sup>.

Le Comité Scientifique souligne que les règles d'exclusion appliquées par Médiamétrie peuvent avoir un fort impact sur la taille et la représentativité des échantillons de panélistes contribuant aux calculs des audiences. Le CESP n'a pas disposé des résultats en 2019 qui lui permettent d'évaluer cet impact sur les effectifs du panel mais en moyenne en 2018, 9% de l'échantillon du panel Ordinateur avait été exclu.

**Le CESP recommande aux utilisateurs :**

- D'être vigilants sur la significativité des résultats, en particulier compte tenu de l'extrême faiblesse des seuils de publication des résultats à la case (à partir de 50 individus virtuels). A cet égard, le Comité Scientifique considère que l'utilisation du terme « panéliste » dans le guide est impropre.
- De notifier que l'univers de mesure ne tient pas compte de certains systèmes d'exploitation.

Le Comité Scientifique,  
le 22 septembre 2020



---

<sup>3</sup> Les panélistes Ordinateur répondants qui ont déclaré se connecter tous les jours ou presque depuis un ordinateur dans leur page de Profil et sont inactifs le mois en cours et le mois précédent le mois de mesure, sont temporairement exclus du mois de mesure et ne contribuent donc pas au calcul des audiences.

### Etat des lieux sur les points couverts par l'audit du CESP en 2019

Dans les tableaux ci-dessous le CESP a listé les principales étapes du dispositif Internet Global en précisant celles qui sont dans le champ<sup>4</sup> de l'audit et celles qui ont été audités au 31 décembre 2019.

Dans les tableaux ci-dessous, nous avons indiqué par panel :

- En mauve : les points couverts par l'audit et contrôlés totalement ou partiellement
- En orange : les points couverts par l'audit 2019 mais non contrôlés
- En blanc : les points hors du champ de l'audit 2019

Panel Ordinateur			Objectif du contrôle CESP ou commentaire
Recrutement et gestion CATI	Champ	Contrôlé	
Recrutement et gestion CAWI (dont sous-échantillon WORK)	Champ	Non contrôlé en 2019. A contrôler en 2020	Emettre un avis sur l'ensemble de l'échantillon
Constitution des bases d'adresses	Champ	Partiellement contrôlé. A contrôler en 2020	Evaluer l'impact des sources de recrutement sur l'échantillon recruté
Relances	Champ	Contrôlé	
Recensement - CATI	Champ	Contrôlé	
Recensement - CAWI	Champ	Non contrôlé en 2019. A contrôler en 2020	En raison de la charge de son équipe, le CESP a fait le choix de ne pas couvrir ce point en 2019
Enquête Cible +	Hors champ		
Système de mesure : 1. Description 2. Suivi régulier des causes de limitation	Champ	Non contrôlé. Contrôler en 2020 le suivi des causes de limitations	Un audit du meter a été réalisé par le MRC. Le CESP demande à Médiamétrie d'apporter des éléments sur l'accréditation du MRC, notamment il s'agit de vérifier si l'audit est réalisé chaque année.
Système de mesure : 1. Traitements faits par Nielsen en amont sur les données remontée 2. Cas où les données remontées par le meter sont partielles ou manquantes, i.e. imputation chrome & Cas des panélistes « Outliers »	Hors champ	Non contrôlé en 2019. A contrôler et prévoir un Focus ultérieur	Vérifier si ces points sont dans le champ de l'audit du MRC. Apporter de la transparence sur le périmètre de la mesure et mettre en exergue les limitations
Incentives - Animation	Champ	Contrôlé	

<sup>4</sup> L'ensemble des points couverts par l'audit sont discutés chaque année entre le CESP et Médiamétrie et des arbitrages sont décidés. Entrent dans le champ de l'audit les éléments listés dans l'Annexe Technique mise à jour chaque année.  
22/09/2020




Panel Ordinateur			Objectif du contrôle CESP ou commentaire
Règles d'exclusion de panélistes	Champ	Partiellement contrôlé. A contrôler en 2020	
Redressement socio-démographique	Champ	Contrôlé	
Fusion Domicile et Lieu de travail	Hors champ	Non contrôlé en 2019. A contrôler et prévoir un Focus ultérieur si le sous-échantillon WORK est conservé	Examiner la méthodologie mise en œuvre (justification des hypothèses retenues, contrôle des éléments de validation) et évaluer l'impact sur les résultats
Elimination des panélistes « atypiques »	Hors champ	Non contrôlé en 2019. A contrôler et prévoir un Focus ultérieur	Evaluer la pertinence des règles définies par Médiamétrie (cf. Audit conduit en 2010) et leur impact sur la qualité de l'échantillon et sur les résultats
Redressement hybride* Calage post-redressement sur le nombre de pages vues <i>site-centric</i> *	Hors champ	Non contrôlé en 2019. A contrôler et à auditer en même temps que le Focus hybridation (en 2021)	Evaluer la pertinence de ce calage et son impact sur les résultats

\* Ces points seront couverts dans le prochain Focus en 2021.










Panel Mobile & Panel Tablette			Objectif du contrôle CESP ou commentaire
Recrutement et gestion CATI	Champ	Contrôlé	
Recrutement et gestion CAWI	Champ	Non contrôlé en 2019. A contrôler en 2020	Emettre un avis sur l'ensemble de l'échantillon
Constitution des bases d'adresses	Champ	Partiellement contrôlé. A contrôler en 2020	Evaluer l'impact des sources de recrutement sur l'échantillon recruté
Relances	Champ	Contrôlé	
Recensement - CATI	Champ	Contrôlé	
Recensement - CAWI	Champ	Non contrôlé en 2019. A contrôler en 2020	En raison de la charge de son équipe, le CESP a fait le choix de ne pas couvrir ce point en 2019
Enquête Cible +	Hors champ		
Système de mesure : 3. Description 4. Suivi régulier des causes de limitation	Champ	Non contrôlé en 2019. A contrôler en 2020	Apporter de la transparence sur le périmètre de la mesure et mettre en exergue les limitations
Système de mesure - Traitements faits en amont sur les données remontées	Hors champ	Non contrôlé en 2019. A contrôler et prévoir un Focus ultérieur	
Incentives - Animation	Champ	Contrôlé	
Règles d'exclusion de panélistes	Champ	Partiellement contrôlé. A contrôler en 2020	
Redressement socio-démographique	Champ	Contrôlé	
Algorithme d'inférence développé par RealityMine pour identifier les applications étant en focus dans le cas d'un smartphone iOS 8 ou plus <b>(Panel Mobile uniquement)</b>	Hors champ	Non contrôlé en 2019. A contrôler et prévoir un Focus ultérieur	Evaluer la qualité de cet algorithme et l'impact sur l'audience
Modélisation mise en œuvre par Médiamétrie pour affecter les sessions de navigation à chacun des membres du foyer <b>(Panel Tablette uniquement)</b>	Hors champ	Non contrôlé en 2019 mais sera intégré dans l'audit 2020 compte du changement de système de mesure du panel Tablette	Analyser la modélisation mise en œuvre et disposer d'éléments de validation sur l'affectation correcte du surf aux individus d'un même foyer
Redressement hybride* Calage post-redressement sur le nombre de pages vues <i>site-centric</i> *	Hors champ	Non contrôlé en 2019. A contrôler et à auditer en même temps que le Focus hybridation (en 2021)	Evaluer la pertinence de ce calage et son impact sur les résultats







\* Ces points seront couverts dans le prochain Focus en 2021.





### Tableau de synthèse









	Satisfaisant Correspond aux bonnes pratiques	Amélioration suggérée Recommandation pour optimiser l'outil	Changement nécessaire Nécessité d'adapter l'outil pour correspondre aux bonnes pratiques
<b>PRINCIPES METHODOLOGIQUES</b>			
Contrôle des dispositifs de mesure		 <p>Poursuivre les évolutions au niveau des <i>meters</i> et applications de mesure afin de n'exclure aucune navigation des internautes et de mesurer les applications en focus, quel que soit le système d'exploitation du smartphone ou de la tablette, ou à défaut recourir à de la modélisation. Et transmettre au CESP, chaque année et lors des mises à jour, des informations sur les caractéristiques techniques détaillées de chacune des solutions de mesure ainsi que des éléments permettant l'évaluation de l'impact du dispositif sur l'expérience utilisateur</p>	 <p>Transmettre au CESP chaque mois un tableau de bord pour permettre le suivi mensuel des causes de limitation de chaque système de mesure.</p>
Contrôle sur les contraintes de mesure		 <p>Estimer les volumes de surf représentés par les exclusions liées à des contraintes de mesure</p>	



RECRUTEMENT & GESTION DU DISPOSITIF Internet Global			
Incentives			 <p>Changer la nature des bons cadeaux pour ne plus distribuer des bons Amazon aux panélistes de 11-24 ans ayant 2 ans d'ancienneté ou plus, qui ont un impact direct sur les comportements que l'on veut mesurer.</p>
Suivi du terrain	 <p>La bonne qualité globale de la formation apportée par Médiamétrie aux enquêteurs sur l'ensemble des phases du dispositif Internet Global.</p>  <p>La création d'un livret du participant, dans le cadre de la formation PRM</p>	 <p>Mettre en place des formations adaptées au niveau des enquêteurs et veiller à ne pas mélanger les nouveaux enquêteurs avec des enquêteurs expérimentés.</p>  <p>Homogénéiser la qualité des formations sur la première phase du recrutement des Panels Ordinateur et Tablette.</p>  <p>Veiller à mettre à jour systématiquement l'ensemble des documents et consignes à l'intention des enquêteurs, en amont des formations.</p>	
Ecoutes téléphoniques réalisées par le CESP	 <p>La qualité de la gestion des trois panels réalisés par l'équipe PRM.</p>	 <p>Adapter la procédure de relances afin de contacter les panélistes qui ne participent pas correctement à la mesure au sein des foyers des Panels Ordinateur ou Tablette et ne plus avoir recours à des règles d'exclusion sur les incohérences entre des habitudes déclarées par un tiers dans la page de profil et un défaut d'usage observé</p>	
Contrôle de la participation des panélistes			 <p>Définir et transmettre au CESP une procédure spécifique pour contrôler la participation effective de chaque membre dans le cas des recrutements pour le Panel Ordinateur et le Panel Tablette</p>

Informations sur les bases d'adresses pour le recrutement			 <p>Transmettre au CESP l'ensemble des informations sur les règles de gestion des bases d'adresses, numéros de téléphone et adresses e-mail.</p>
Gestion du dispositif Internet Global	 <p>La baisse du nombre de partenaires fournissant des adresses à Médiamétrie pour le recrutement des panélistes.</p>  <p>La stabilité du taux de churn pour le Panel Mobile.</p>  <p>La baisse du taux de churn pour le Panel de Tablette et pour le Panel Ordinateur.</p>	 <p>Analyser les « autres motifs » de chutes, afin d'identifier des actions à mettre en place pour diminuer les taux de chute.</p>  <p>Mettre en place un suivi par source de recrutement, notamment pour maîtriser les biais de chacune des sources et ne plus avoir recours à des règles d'exclusion de panélistes.</p>	

TRAITEMENT DES DONNEES : LES ETAPES DE PRODUCTION			
Redressements	 <p>Amélioration des coefficients d'efficacité au niveau des trois panels Internet au cours de l'année 2019.</p>	 <p>Etudier l'impact de l'hybridation sur les redressements (un focus sera mené par le CESP sur ce point).</p>	
Fusions par transport de poids	 <p>Amélioration du coefficient d'efficacité du « panel trois écrans » au cours de l'année 2019.</p>		
Analyse des validations croisées		 <p>S'assurer de l'homogénéité des strates de fusion en termes de comportement de surf, ainsi que de la représentativité des bi-mesurés.</p>	

EXAMEN DE LA QUALITE DES TROIS PANELS INTERNET PAR ECRAN			
Règles d'exclusion des panélistes			 <p>Fournir au CESP l'ensemble des informations et des résultats (par écran) sur les règles d'exclusion de panélistes</p>
Echantillons	 <p>Augmentation de la part des panélistes répondants mobinautes et des panélistes bi- ou tri- mesurés.</p>	 <p>Mettre en place des actions spécifiques afin d'améliorer la participation de certaines cibles.</p>  <p>Définir des règles de recrutement pour chacun des trois panels sur la base de quotas établis à partir de l'enquête de calage du dispositif.</p>	
Sous-échantillon WORK			 <p>Revoir la méthodologie du recrutement du sous-échantillon WORK qui n'est à date pas représentatif de la population des internautes ayant accès à internet sur leur lieu de travail ou le supprimer du dispositif Internet Global.</p>
RESULTATS & CONVENTIONS			
Résultats		 <p>Notifier dans le guide mis à disposition des utilisateurs et dans l'interface que l'univers de mesure ne tient pas compte de certains systèmes d'exploitation.</p>	 <p>Modifier le guide mis à disposition des utilisateurs dans l'interface de restitution des résultats afin de préciser que les seuils indiqués sont calculés sur des individus virtuels reconstitués et non sur des panélistes bruts.</p>  <p>Fournir les effectifs bruts (nombre de panélistes réels) des 55 cibles standards et indiquer le seuil considéré comme minimum en termes d'effectif brut pour créer une cible dans l'interface.</p>